

Page: 1/16

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 18.07.2022 Numéro de version 4 (remplace la version 3) Révision: 18.07.2022

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

· 1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: TOP SHIELD transparent

· Code du produit: 11966

· UFI: 8KR7-C0SD-J000-A68W

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations

déconseillées Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Emploi de la substance / de la

préparation Imprégnation protectrice

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

· Producteur/fournisseur: AKEMI - Chemisch-technische Spezialfabrik GmbH

AKEMI - Chemisch-technische Spezialfabrik GmbH Tel. +49(0)911 - 642960 Lechstraße 28 Fax. +49(0)911 - 644456 D 90451 Nürnberg e-mail info@akemi.de

Service chargé des

renseignements: Laboratoire

· 1.4 Numéro d'appel d'urgence Département Produits et Sécurité AKEMI chemisch technische Spezialfabrik

GmbH

Tel. +49(0)911-64296-59 Horaires de bureau :

du Lundi au Jeudi de 7:30 à 16:30

le Vendredi de 7:30 à 13:30

ORFILA (INRS): + 33 (0)1 45 42 59 59 Centres Antipoison et de Toxicovigilance

ANGERS: 02 41 48 21 21 BORDEAUX: 05 56 96 40 80 LILLE: 0800 59 59 59 LYON: 04 72 11 69 11 MARSEILLE: 04 91 75 25 25 NANCY: 03 83 22 50 50 PARIS: 01 40 05 48 48

STRASBOURG: 03 88 37 37 37 TOULOUSE: 05 61 77 74 47

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

· 2.1 Classification de la substance ou du mélange

· Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Flam. Liq. 3 H226 Liquide et vapeurs inflammables.

Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux. STOT SE 3 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Asp. Tox. 1 H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

· Intervention: EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir

dans une position où elle peut confortablement respirer.

Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se

doucher].

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte

et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

Stockage: Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Garder sous clef.

(suite page 2)



Page: 2/16

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 18.07.2022 Numéro de version 4 (remplace la version 3) Révision: 18.07.2022

Nom du produit: TOP SHIELD transparent

(suite de la page 1)

2.2 Éléments d'étiquetage

· Etiquetage selon le règlement (CE)

n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

· Pictogrammes de danger



Danger





GHS02 GHS07 GHS08

· Mention d'avertissement

· Composants dangereux

déterminants pour l'étiquetage:

C11-15-Isoalkanes

acétate de n-butyle Hydrocarbons, C11-C12, Isoalkanes, <2% aromatics Hydrocarbons, C11-C13, Isoalkanes, <2% aromatics

· Mentions de danger H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies

respiratoires.

· Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le

récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P103 Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des

étincelles, des flammes nues et de toute autre source

d'inflammation. Ne pas fumer.

P261 Éviter de respirer les vapeurs.

P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection

des yeux.

P301+P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE

ANTIPOISON/un médecin.

P331 NE PAS faire vomir.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver

abondamment à l'eau.

P304+P312 EN CAS D'INHALATION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/

un médecin en cas de malaise.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec

précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent

être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la

réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

· <u>Indications complémentaires:</u> EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la

peau.

2.3 Autres dangers

· Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable. vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Description: Mélange: composé des substances indiquées ci-après.

(suite page 3)



Page: 3/16

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE. Article 31

Révision: 18.07.2022 Date d'impression: 18.07.2022 Numéro de version 4 (remplace la version 3)

Nom du produit: TOP SHIELD transparent

	(suit	te de la page 2
· Composants dangereux:		
CAS: 123-86-4 EINECS: 204-658-1 Numéro index: 607-025-00-1 Reg.nr.: 01-2119485493-29	acétate de n-butyle Flam. Liq. 3, H226 STOT SE 3, H336 EUH066	12,5-25%
CAS: 90622-58-5 EINECS: 292-460-6 Reg.nr.: 01-2119456810-40	C11-15-Isoalkanes Asp. Tox. 1, H304 EUH066	12,5-25%
Numéro CE: 918-167-1 Reg.nr.: 01-2119472146-39-xxxx	Hydrocarbons, C11-C12, Isoalkanes, <2% aromatics Flam. Liq. 3, H226 Asp. Tox. 1, H304 Aquatic Chronic 4, H413 EUH066	12,5-25%
CAS: 108-21-4 EINECS: 203-561-1 Numéro index: 607-024-00-6 Reg.nr.: 01-2119537214-46	acétate d'isopropyle Flam. Liq. 2, H225 Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336 EUH066	<10%
Numéro CE: 920-901-0 Reg.nr.: 01-2119456810-40-xxxx	Hydrocarbons, C11-C13, Isoalkanes, <2% aromatics Asp. Tox. 1, H304 EUH066	<10%
Numéro CE: 927-285-2 Reg.nr.: 01-2119480162-45	Hydrocarbons, C11-C14 isoalkanes, cycloalkanes, <2% aromatics Asp. Tox. 1, H304 EUH066	<10%
CAS: 67-63-0 EINECS: 200-661-7 Numéro index: 603-117-00-0 Reg.nr.: 01-2119457558-25-xxxx	2-propanol Flam. Liq. 2, H225 Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336	<10%
· Indications complémentaires:	Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16	

RUBRIQUE 4: Premiers secours

· 4.1 Description des mesures de premiers secours

· Remarques générales: Amener les sujets à l'air frais.

Position et transport en position latérale stable.

Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles. · Après inhalation: En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin. · Après contact avec la peau:

· Après contact avec les yeux: Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien

les paupières et consulter un médecin.

· Après ingestion: Si les troubles persistent, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et

effets, aigus et différés Migraine

Dyspnée

Apparition de sueurs Etourdissement

Vertiges Nausées

Risque d'incidents respiratoires. · Risques

· 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et

traitements particuliers

En cas d'ingestion, pratiquer un lavage d'estomac additionné de charbon actif. nécessaires

En cas d'ingestion ou de vomissement, risque de pénétration dans les poumons.

(suite page 4)



Page: 4/16

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 18.07.2022 Numéro de version 4 (remplace la version 3) Révision: 18.07.2022

Nom du produit: TOP SHIELD transparent

(suite de la page 3)

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

· 5.1 Moyens d'extinction

· <u>Moyens d'extinction:</u> CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants

avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du

<u>mélange</u> Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

Peut être dégagé en cas d'incendie:

Monoxyde de carbone (CO)

Dans certaines circonstances liées à un incendie, la présence de traces d'autres

substances toxiques n'est pas à exclure.

5.3 Conseils aux pompiers

Equipement spécial de sécurité: Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie.

Porter un vêtement de protection totale.

· <u>Autres indications</u> Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent

impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Veiller à une aération suffisante.

Utiliser un appareil de protection respiratoire contre les effets de vapeurs/

poussière/aérosol.

Tenir éloigné des sources d'inflammation.

6.2 Précautions pour la

protection de l'environnement Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités

compétentes.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les

nappes d'eau souterraines.

 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr,

neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point

13.

Assurer une aération suffisante.

 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre

7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels,

consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir les récipients hermétiquement fermés.

Conserver au frais et au sec dans des fûts très bien fermés. Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

Veiller à une bonne aération du local, même au niveau du sol (les vapeurs sont

plus lourdes que l'air).

N'employer que dans des secteurs bien aérés.

(suite page 5)



Page: 5/16

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression: 18.07.2022 Numéro de version 4 (remplace la version 3) Révision: 18.07.2022

Nom du produit: TOP SHIELD transparent

(suite de la page 4)

· Préventions des incendies et des

explosions:

Aucune mesure particulière n'est requise.

· 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Stockage:

· Exigences concernant les lieux et

conteneurs de stockage:

Ne conserver que dans le fût d'origine.

Empêcher de façon sûre la pénétration dans le sol.

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

· Indications concernant le stockage

commun:

Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.

Ne pas stocker avec les aliments.

2 mg/kg bw/day (BEV)

12-35,7 mg/m3 Air (BEV)

· Autres indications sur les

conditions de stockage:

Conserver les emballages dans un lieu bien aéré.

Protéger contre le gel.

· Classe de stockage:

· 7.3 Utilisation(s) finale(s)

particulière(s)

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· 8.1 Paramètres de contrôle

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:							
	Composants	présentant de	s valeurs-seuil	à surveiller	par po	ste de t	travail:

123-86-4 acétate de n-butyle

VLEP Valeur momentanée: 723 mg/m³, 150 ppm

Valeur à long terme: 241 mg/m³, 50 ppm

108-21-4 acétate d'isopropyle

VLEP Valeur momentanée: 1140 mg/m³, 300 ppm

Valeur à long terme: 950 mg/m³, 250 ppm

67-63-0 2-propanol

VLEP Valeur momentanée: 980 mg/m³, 400 ppm

DNEL (Kurzzeit-akut)

· DNEL

123-86-4 acétate de n-butyle

	DNEL (Langzeit-wiederholt)	2 mg/kg bw/day (BEV)
Dermique	DNEL (Kurzzeit-akut)	11 mg/kg bw/day (ARB) 6 mg/kg bw/day (BEV)
		6 mg/kg bw/day (BEV)
	DNEL (Langzeit-wiederholt)	7 mg/kg bw/day (ARB)
		3,4 mg/kg bw/day (BEV)
Inhalatoire	DNEL (Kurzzeit-akut)	600 mg/m³ Air (ARB)
		300 mg/m³ Air (BEV)

DNEL (Langzeit-wiederholt) 48-300 mg/m³ Air (ARB)

108-21-4 acétate d'isopropyle

Oral	DNEL (Langzeit-wiederholt)	26 mg/kg bw/day (BEV)
Dermique	DNEL (Langzeit-wiederholt)	43 mg/kg bw/day (ARB)
		26 mg/kg bw/day (BEV)
Inhalatoire	DNEL (Kurzzeit-akut)	850 mg/m³ Air (ARB)
		510 mg/m³ Air (BEV)
	DNEL (Langzeit-wiederholt)	227-279 mg/m³ Air (ARB)

(suite page 6)



Page : 6/16

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 18.07.2022 Numéro de version 4 (remplace la version 3) Révision: 18.07.2022

ie u iiripressii	on : 18.07.2022 N	uméro de version 4 (remplace la version 3) Ré	vision: 18.07.20
m du produi	t: TOP SHIELD transp	arent	
		126 160 mg/m³ Air (DEV/)	(suite de la pag
67-63-0 2-pi	ronanol	136-168 mg/m³ Air (BEV)	
-	ONEL (Langzeit-wiederh	olt) 26 mg/kg bw/day (BEV)	
	, ,	holt) 888 mg/kg bw/day (ARB)	
Demique	JNEL (Langzeit-wieder		
Inhalataira	ONEL (Langzeit-wiederh	319 mg/kg bw/day (BEV) 500 mg/m³ Air (ARB)	
IIIIaiaioire	JNEL (Langzeit-wieden	89 mg/m³ Air (AKB)	
PNEC		55 mg / (==+/	
	étate de n-butyle		
	srig) 35,6 mg/l (KA)		
`	0,018 mg/l (MW)		
	0,18 mg/l (SW)		
	0,36 mg/l (WAS)		
PNEC (fest)	_ , , ,	kengew (BO)	
- ()	0,0981 mg/kg Tro		
	0,981 mg/kg Trock	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
108-21-4 ac	étate d'isopropyle	g ()	
	srig) 190 mg/l (KA)		
•	0,022 mg/l (MW)		
	0,22 mg/l (SW)		
PNEC (fest)	- ' '	engew (BO)	
(,	0,125 mg/kg Trock		
	1,25 mg/kg Trocke	- , ,	
67-63-0 2-pi			
•	srig) 2.251 mg/l (KA)		
•	140,9 mg/l (MW)		
	140,9 mg/l (SW)		
	140,9 mg/l (WAS)		
PNEC (fest)	28 mg/kg Trocken	dew (BO)	
()	552 mg/kg Trocke	• ,	
	552 mg/kg Trocke		
Remarques	supplémentaires:	Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au élaboration.	ı moment de s
Contrôles te Mesures de	nérales de protection	Sans autre indication, voir point 7. elles que les équipements de protection individuelle Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser. Avant de commencer à travailler, enduire la peau d'une préparésistant aux solvants. Protection préventive de la peau avec une crème de protection Nettoyer soigneusement la peau immédiatement après une produit. Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de animaux. Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.	e manipulation
		Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.	(suite page
			(SUITE DAG

(suite page 7)



Page: 7/16

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 18.07.2022 Numéro de version 4 (remplace la version 3) Révision: 18.07.2022

Nom du produit: TOP SHIELD transparent

· Protection des mains:

· Protection respiratoire: Filtre AX

(suite de la page 6)

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de

l'air ambiant.

Une protection préventive de la peau en utilisant des produits protecteurs de la

peau est recommandée.

Après l'utilisation de gants, appliquer des produits de nettoyage et de soin de la

peau.

recommande la crème protectrice de la peau suivante pour une protection

préventive sans utilisation de gants de protection:

STOKODERM (http://www.stoko.com

recommande la crème protectrice de la peau suivante pour une protection

préventive et avec utilisation des gants de protection:

STOKO EMULSION (http://www.stoko.com)

recommande la crème de protection de la peau suivante pour un suivi purifiant

de la peau après manipulation: FRAPANTOL (http://www.stoko.com)

recommande la crème protectrice suivante pour un suivi soignant de la peau après travail:



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Les directives relatives à l'utilisation du produit référencé sous «gants protecteurs» doivent être conformes aux spécifications CEE-Directive 89/686/EWG et à la Norme EN374 qui en résulte, comme par exemple le type de gant indiqué ici-après. Lors des essais conformes à la EN374 dans les laboratoires de la société KCL avec des échantillons tests de différents types de gants recommandés, ceux-ci ont évalués les temps pendant lesquels le gant est résistant aux substances chimiques. Ces recommandations sont valables uniquement pour le produit livré et cité dans la fiche de sécurité et pour la fonction indiquée. En cas de dissolution dans ou lors du mélange avec d'autres substances et en cas de conditions non-conformes à la Norme EN374, il est vivement recommandé de contacter le fournisseur des gants CE-approuvés (par exemple KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Internet: www.kcl.de).

· Matériau des gants

Caoutchouc fluoré (Viton)

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· <u>Temps de pénétration du matériau</u> des gants

Valeur pour la perméabilité: taux ≤ 6; 480 min

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Pour le contact permanent, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:

Caoutchouc fluoré (Viton)

(suite page 8)



(suite de la page 7)

Page: 8/16

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression: 18.07.2022 Numéro de version 4 (remplace la version 3) Révision: 18.07.2022

Nom du produit: TOP SHIELD transparent

Vitoject (KCL, Art No. 890)

Butylcaoutchouc

 Des gants dans les matériaux suivants sont appropriés comme

protection contre les

éclaboussures: Caoutchouc nitrile

Camatril (KCL, Art No. 730, 731, 732, 733)

Caoutchouc chloroprène

Camapren (KCL, Art_No. 720, 722, 726)

Butoject (KCL, Art_No. 897, 898) Caoutchouc fluoré (Viton) Vitoject (KCL, Art_No. 890) Butoject (KCL, Art_No. 897, 898)

Butylcaoutchouc

· Des gants dans les matériaux

suivants ne sont pas appropriés: Caoutchouc naturel (Latex)

> Gants en cuir Gants en tissu épais

· Protection des yeux/du visage

Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

· Protection du corps:

Vêtements de travail protecteurs

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales.

· Couleur: Jaunâtre · Odeur: Douce

Non déterminé. · Seuil olfactif: · Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.

· Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle

180 °C d'ébullition

· Inflammabilité Non applicable.

· Limites inférieure et supérieure d'explosion

· Inférieure: 0,7 Vol % 10.4 Vol % · Supérieure: 40 °C · Point d'éclair 270 °C · Température d'inflammation:

Température de décomposition: Non déterminé.

· pH Non déterminé. non applicable

· Viscosité:

· Viscosité cinématique Non déterminé. · Dynamique: Non déterminé.

· Solubilité

· l'eau: Pas ou peu miscible · Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log) Non déterminé. 10.7 hPa

· Pression de vapeur à 20 °C: · Densité et/ou densité relative

· Densité à 20 °C: 0,88 g/cm3 · Densité relative. Non déterminé. · Densité de vapeur: Non déterminé.

· 9.2 Autres informations

· Aspect:

· Forme: Liquide

(suite page 9)



Page: 9/16

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 18.07.2022 Numéro de version 4 (remplace la version 3) Révision: 18.07.2022

Nom du produit: TOP SHIELD transparent

(suite de la page 8)

· Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité

de l'environnement ainsi que pour la sécurité.

<u>Température d'auto-inflammation</u>
Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· <u>Propriétés explosives:</u> Le produit n'est pas explosif.

· Teneur en solvants:

· Solvants organiques: 84,3 %
· Teneur en substances solides: 7,5 %

· Changement d'état

· Vitesse d'évaporation. Non déterminé.

· Informations concernant les classes de danger physique

· Substances et mélanges explosibles

néant

· Gaz inflammables

néant

Aérosols

néant

Gaz comburants

néant

· Gaz sous pression

néant

· Liquides inflammables

Liquide et vapeurs inflammables.

· Matières solides inflammables

néant

· Substances et mélanges autoréactifs

néant

· Liquides pyrophoriques

néant

· Matières solides pyrophoriques

néant

· Matières et mélanges auto-échauffants

néant

· Substances et mélanges qui dégagent des gaz

inflammables au contact de l'eau

néant

· Liquides comburants

néant

(suite page 10)



Page: 10/16

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 18.07.2022 Numéro de version 4 (remplace la version 3) Révision: 18.07.2022

Nom du produit: TOP SHIELD transparent

(suite de la page 9)

· Matières solides comburantes

néant

· Peroxydes organiques

néant

· Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux

néant

· Explosibles désensibilisés

néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité
 Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 10.2 Stabilité chimique · Décomposition thermique/

conditions à éviter:

nc

10.3 Possibilité de réactions

dangereuses

Réactions aux agents d'oxydation puissants. Dégagement de gaz/vapeurs inflammables.

· 10.4 Conditions à éviter · 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles. Pas d'autres informations importantes disponibles.

Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.

· 10.6 Produits de décomposition

dangereux:

Oral

LD50

3.000 mg/kg (rat)

Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

· <u>Toxicité aiguë</u> Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

	rempils.			
· <u>Valeurs LD</u>	· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:			
123-86-4 a	cétate de n-but	tyle		
Oral	LD50	10.760 mg/kg (rat) (OECD 423)		
Dermique	LD50	>14.112 mg/kg (rabbit) (OECD 402)		
Inhalatoire	LC50/4 h	>21 mg/l (rat) (OECD 403)		
	LC50	390 mg/m3 (rat)		
	LC50/48h	64 mg/l (Brachydanio rerio)		
90622-58-5	C11-15-Isoalk	anes		
Oral	LD50	>15.000 mg/kg (rat)		
Dermique	LD50	>5.000 mg/kg (rabbit)		
Inhalatoire	LC50/4 h	>5,6 mg/l (rat)		
Hydrocarb	Hydrocarbons, C11-C12, Isoalkanes, <2% aromatics			
Oral	LD50	>5.000 mg/kg (rat)		
Dermique	LD50	>5.000 mg/kg (rabbit)		
108-21-4 a	108-21-4 acétate d'isopropyle			

(suite page 11)



Page: 11/16

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression: 18.07.2022 Numéro de version 4 (remplace la version 3) Révision: 18.07.2022

Nom du	produit:	TOP	SHIELD	transparent
				-

		(suite de la page 1
Hydrocarb		Isoalkanes, <2% aromatics
Oral	LD50	>5.000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>5.000 mg/kg (rabbit)
	LD50	>5.000 mg/kg (rabbit)
Inhalatoire	LC50/4h	2,5 mg/m3 (rat)
	LC50/8h	>5.000 ppm (rat)
	NOAEC	1.000 mg/l (rat)
Hydrocarb	ons, C11-C14 i	soalkanes, cycloalkanes, <2% aromatics
Oral	LD50	>5.000 mg/kg (rat)
	NOAEL-Werte	>5.000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>5.000 mg/kg (rabbit)
Inhalatoire	NOAEL	>10.400 mg/m³ (rat)
67-63-0 2-p	ropanol	
Oral	LD50	>2.000 mg/kg (rabbit)
		5.840 mg/kg (rat) (OECD 401)
	NOAEL-Werte	400 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	13.900 mg/kg (rabbit) (OECD 402)
Inhalatoire	LC50/8h	47,5 ppm (rat)
	LC50/4 h	>25 mg/l (rat)
	LC50	25.000 mg/m3 (rat)
	LC50/48h	>100 mg/l (Leuciscus idus)

· Corrosion cutanée/irritation

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas cutanée remplis.

· Lésions oculaires graves/irritation

oculaire

· Sensibilisation respiratoire ou

cutanée

Provoque une sévère irritation des yeux.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Mutagénicité sur les cellules

germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

· Toxicité pour la reproduction

remplis. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition

unique

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition

répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Danger par aspiration · 11.2 Informations sur les autres dangers

· Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

(suite page 12)



Page: 12/16

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 18.07.2022 Numéro de version 4 (remplace la version 3) Révision: 18.07.2022

Nom du produit: TOP SHIELD transparent

(suite de la page 11)

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

· 12.1 Toxicité

Toxicité aqua	
	etate de n-butyle
	72,8 mg/l (daphnia magna) (DIN 38412)
EC50/96h	320 mg/l (green alge)
LC50/24h	205 mg/l (daphnia magna)
IC50/72h	648 mg/l (Desmodesmus subspicatus)
EC10/18h	959 mg/l (pseudomonas putida)
EC50/48h	44 mg/l (daphnia magna)
EC50/16h	959 mg/l (pseudomonas putida)
NOEC	200 mg/kg (Desmodesmus subspicatus)
NOEC/21d	23 mg/l (daphnia magna)
EC50/72h	647,7 mg/l (Desmodesmus subspicatus) (Zellvermehrungshemmtest)
	674 mg/l (Scenedesmus subspicatus)
LC50/96h	62 mg/l (Danio rerio.)
	81 mg/l (piscis)
	100 mg/l (lepomis macrochirus)
	62 mg/l (Leuciscus idus) (DIN 38412)
	18 mg/l (pimephales promelas) (OECD 203)
90622-58-5 C	C11-15-Isoalkanes
EL0/48h	1.000 mg/l (daphnia magna)
EL0/72h	1.000 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata)
LL0/96h	1.000 mg/l (Oncorhynchus mykiss)
NOELR/72h	1.000 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata)
NOELR/21d	1 mg/l (daphnia magna)
EC50/48h	<100 mg/l (daphnia magna)
LC50/96h	2.890 mg/l (pimephales promelas)
Hydrocarbor	ns, C11-C12, Isoalkanes, <2% aromatics
EL0/48h	1.000 mg/l (daphnia magna)
EL0/72h	1.000 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata)
LL0/96h	1.000 mg/l (Oncorhynchus mykiss)
NOELR/72h	1.000 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata)
NOEC/21d	0,011 mg/l (daphnia magna)
NOELR/21d	1 mg/l (daphnia magna)
Hydrocarbor	ns, C11-C13, Isoalkanes, <2% aromatics
EC50/48h	>1.000 mg/l (daphnia magna)
ErC50/72h	>1.000 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata)
EL0/48h	1.000 mg/l (daphnia magna)
LL0/96h	1.000 mg/l (Oncorhynchus mykiss)
NOELR/72h	1.000 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata)
NOELR/21d	1 mg/l (daphnia magna)
	>1.000 mg/l (green alge)
EC50/72h	> 1.000 mg/l (green alge)



Page: 13/16

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 18.07.2022 Numéro de version 4 (remplace la version 3) Révision: 18.07.2022

Nom du produit: TOP SHIELD transparent

(suite de la page 12)

Hydrocarbons	, C11-C14 isoaikanes,	cycloalkanes,	<2% aromatics	

	>1.000 mg/l (daphnia magna)
	>1.000 mg/l (green alge)
LL50/96h	>1.000 mg/l (piscis)
NOELR/21d	1 mg/l (daphnia magna)
NOELR/28d	0,103 mg/l (piscis)

67-63-0 2-propanol

EC50/24h	9.714 mg/l (daphnia magna)
----------	--------------	----------------

EC50 >1.000 mg/l (BES)

LC50/24h 9.714 mg/l (daphnia magna)

EC50/15min 22.000 mg/l (Photobac. phosphoreum)
IC50/72h >1.000 mg/l (Desmodesmus subspicatus)
EC10/18h 5.175 mg/l (pseudomonas putida) (DIN 38412)

EC50/48h 13.299 mg/l (daphnia magna) EC50/72h >1.000 mg/l (green alge)

>100 mg/l (Scenedesmus subspicatus)

LC50/96h 6.550 mg/l (piscis)

9.640 mg/l (Pimephales promelas)

12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 12.3 Potentiel de

<u>bioaccumulation</u>
Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.4 Mobilité dans le sol
Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
 PBT: Non applicable.
 vPvB: Non applicable.

· 12.6 Propriétés perturbant le

<u>système endocrinien</u>

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices

endocriniennes.

12.7 Autres effets néfastes

· Autres indications écologiques:

· <u>Indications générales:</u> Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

· 13.1 Méthodes de traitement des déchets

· Recommandation: Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer

dans les égouts.

· Emballages non nettoyés:

· Recommandation: Les emballages contaminés doivent être vidés au maximum et peuvent alors,

après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.

· Produit de nettoyage recommandé: Alcool

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

· 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

· ADR, IMDG, IATA UN1993

(suite page 14)



Page: 14/16

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 18.07.2022 Numéro de version 4 (remplace la version 3) Révision: 18.07.2022

Nom du produit: TOP SHIELD transparent

(suite de la page 13)

· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

<u>ADR</u> 1993 LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (ACÉTATES DE

BUTYLE, ACÉTATE D'ISOPROPYLE)

· IMDG, IATA FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (BUTYL ACETATES,

ISOPROPYL ACETATE)

· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

· ADR



· <u>Classe</u> 3 (F1) Liquides inflammables.

· Étiquette

· IMDG, IATA



· <u>Class</u> 3 Liquides inflammables.

· <u>Label</u>

14.4 Groupe d'emballage

· ADR, IMDG, IATA

14.5 Dangers pour l'environnement

· Marine Pollutant: Non

· 14.6 Précautions particulières à prendre par

<u>l'utilisateur</u> Attention: Liquides inflammables.

Numéro d'identification du danger (Indice Kemler): 30 No EMS: F-E,S-E

· Stowage Category A

· 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux

instruments de l'OMI Non applicable.

· Indications complémentaires de transport:

· ADR

· Quantités limitées (LQ) 5L

· Quantités exceptées (EQ) Code: E1

Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml Quantité maximale nette par emballage extérieur: 1000 ml

Catégorie de transport

· Code de restriction en tunnels D/E

·IMDG

· Limited quantities (LQ) 5L

Excepted quantities (EQ) Code: E1

Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 1000 ml

· <u>"Règlement type" de l'ONU:</u>

UN 1993 LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (ACÉTATES DE

BUTYLE, ACÉTATE D'ISOPROPYLE), 3, III

(suite page 15)



Page: 15/16

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 18.07.2022 Numéro de version 4 (remplace la version 3) Révision: 18.07.2022

Nom du produit: TOP SHIELD transparent

(suite de la page 14)

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

· Etiquetage selon le règlement (CE)

n° 1272/2008 Éléments d'étiquetage SGH

· Directive 2012/18/UE

Substances dangereuses

désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
Catégorie SEVESO P5c LIQUIDES INFLAMMABLES

· Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences

relatives au seuil bas 5.000 t

· Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences

relatives au seuil haut 50.000 t

· RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006

ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3

· Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

· RÈGLEMENT (UE) 2019/1148

· Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

· Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

Aucun des composants n'est compris.

· Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

· Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

· Prescriptions nationales:

· Indications sur les restrictions de

travail: Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes.

· Classe de pollution des eaux: Classe de pollution des eaux 1 (Classification propre): peu polluant.

Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57

Aucun des composants n'est compris.

· <u>VOC EU</u> 741,4 g/l

· 15.2 Évaluation de la sécurité

chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies

respiratoires.

(suite page 16)



Page: 16/16

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression: 18.07.2022 Numéro de version 4 (remplace la version 3) Révision: 18.07.2022

Nom du produit: TOP SHIELD transparent

(suite de la page 15)

H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques. H413

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la

· Service établissant la fiche

technique: · Date de la version précédente:

· Numéro de la version précédente:

· Acronymes et abréviations:

Laboratoire 24.03.2022

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de

ICAO: International Civil Aviation Organisation

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH) PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic SVHC: Substances of Very High Concern vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2 Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire - Catégorie 2

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) - Catégorie 3

Asp. Tox. 1: Danger par aspiration - Catégorie 1

Aquatic Chronic 4: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique -

Catégorie 4